

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 23.06.2011 À 14 HEURES 30 À STRASBOURG – SALLE DES CONSEILS DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA CUS

Convocation du 16.06.2011

Membres en exercice : 50 titulaires
50 suppléants

Membres présents : 21 titulaires
5 suppléants

Délibération n°192 du Comité syndical

Avis sur l'extension du périmètre du SCoT de la Bande Rhénane Nord aux communes de Gambsheim et de Kilstett

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,
à la majorité (une abstention)*

Donne un avis favorable au départ de la Communauté de Gambsheim-Kilstett du Syndicat mixte pour le SCOTERS pour intégrer le périmètre du SCoT de la Bande Rhénane Nord.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le

La publication le

Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT